

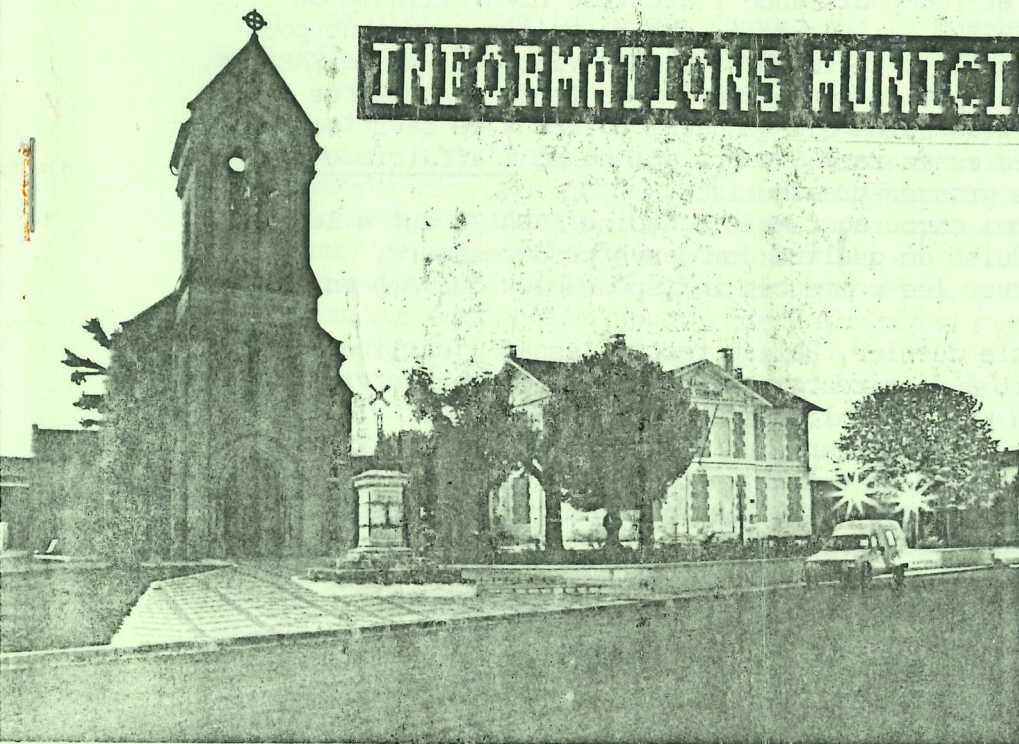
PORCHERES

INFORMATIONS MUNICIPALES

BULLETIN

NUMERO 3

ANNEE 1991



REFLEXIONS

Au début du mois de juillet, Monsieur et Madame BERGERE ont cédé leur commerce à Madame Nadine SABALZA. C'est un événement dans la commune parce que la famille BERGERE possède l'immeuble situé au centre du bourg depuis trois générations, et elle y a tenu un commerce de père en fils. A la fin du 19ème siècle, le grand-père de Monsieur René BERGERE exploitait un café-restaurant, ensuite, son fils, l'aimable Monsieur Georges BERGERE (père de René) conserva le café, puis il exerça en même temps, le métier de sabotier ainsi que le commerce des grains et issues. Il faisait des tournées dans la campagne avec un cheval et plus tard avec une camionnette. Enfin en 1955, Monsieur et Madame René BERGERE installent une épicerie avec un banc bien achalandé de fruits et légumes, et, lorsque Monsieur Roger FROUIN prend sa retraite, ils ajoutent à leur activité la vente de tabacs.

Ainsi, pendant plus de 35 ans, Monsieur et Madame René BERGERE ont tenu à la satisfaction générale un commerce diversifié indispensable dans une commune rurale comme la nôtre. Ils ont eu du mérite, car ça n'est pas facile à notre époque de résister à la concurrence des grandes surfaces qui utilisent en permanence tous les moyens médiatiques possibles pour influencer sans vergogne les acheteurs.

Il faut reconnaître que Monsieur et Madame René BERGERE ont toujours travaillé sérieusement et intelligemment, avec le souci constant de bien servir leur fidèle clientèle. Monsieur René BERGERE se faisait même un devoir de livrer les commandes chez les gens âgés ou chez les malades se trouvant dans l'impossibilité de se déplacer. Il assurait naturellement et sans publicité, avec le dévouement que nous lui connaissons, une sorte d'aide aux plus faibles physiquement, ce que les grandes surfaces ne peuvent pas faire.

Hélàs, les années passent vite et l'âge de la retraite est arrivé pour ce ménage sympathique et estimé à Porchères ainsi que dans les environs. Mais, avant de partir dans leur nouvelle résidence toute proche, Monsieur et Madame René BERGERE ont tenu à assurer la continuité de leur commerce en le cédant à Madame Nadine SABALZA dans des conditions qui ne grèvent pas l'exploitation de l'épicerie.

Saluons avec respect et reconnaissance l'attitude bienveillante de Monsieur et Madame René BERGERE qui ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour transmettre fort honnêtement leur "affaire" toujours viable à Madame SABALZA.

Je tenais à vous faire part de cette cession de fonds de commerce et surtout de l'esprit de compréhension des vendeurs désireux de favoriser l'acheteur, car c'est chose assez rare à notre époque où l'affairisme l'emporte souvent dans les grosses transactions.

Maintenant, nous devons encourager Madame Nadine SABALZA qui a le souci d'assurer la vente de produits de qualité comme ses prédécesseurs.

Enfin, il faut conserver les commerces indispensables qui amènent de l'activité dans le bourg.

Déjà au cours du siècle dernier, Balzac reconnaissait l'utilité de l'épicier qu'il se plaisait à décrire comme un être aimable et serviable. Voici ce qu'il écrivait un peu avant 1850.

"Je ne vois jamais avec indifférence un épicier. A mes yeux, l'épicier, dont l'omnipotence ne date que d'un siècle, est une des plus belles expressions de la société moderne. Toujours prêt à obliger, il montre dans tous les quartiers de Paris un visage aimable".

Evidemment, depuis le 19ème siècle, le métier a changé et il s'est féminisé. Pire, en cette fin du 20ème siècle, l'épicier, l'épicière disparaissent en ville et deviennent plus rares à la campagne, à cause des grandes surfaces trop nombreuses.

A Porchères, il nous reste encore deux commerces spécialisés dans l'alimentation qui font partie depuis longtemps de notre environnement. Pour les conserver, il faut les faire travailler. Vous y trouverez probablement ce dont vous avez besoin pour manger, avec, en plus toujours beaucoup de sympathie.

Restons dans le domaine économique où Monsieur et Madame PUYASTIER viennent de nous apporter un autre motif de satisfaction en construisant à Porchères, avec leurs propres deniers, une fabrique de chaussures employant 25 personnes.

Connaissant depuis 40 ans le fonctionnement de l'industrie et du commerce, je peux affirmer qu'il faut en plus de l'intelligence, du courage, de la volonté et parfois de l'abnégation pour créer et faire vivre une P.M.I.

Déjà en 1890, Jean Jaurès écrivait l'article suivant dans la "Dépêche de Toulouse", à propos de la condition patronale :

"Il n'y a de classe dirigeante que courageuse. A toute époque, les classes dirigeantes se sont constituées par le courage, par l'acceptation consciente du risque. Dirige celui qui risque ce que les dirigés ne veulent pas risquer. Est respecté celui qui, volontairement, accomplit pour les autres les actes difficiles ou dangereux. Est un chef celui qui procure aux autres la sécurité, en prenant sur soi les dangers.

Le courage, pour l'entrepreneur, c'est l'esprit de l'entreprise et le refus de recourir à l'Etat ; pour le technicien, c'est le refus de transiger sur la qualité ; pour le directeur du personnel ou le directeur d'usine, c'est la défense de la maison, c'est dans la maison, la défense de l'autorité et, avec elle, celle de la discipline et de l'ordre.

Dans la moyenne industrie, il y a beaucoup de patrons qui sont à eux-mêmes, au moins dans une large mesure, leur caissier, leur comptable, leur dessinateur, leur contre-maître ; et ils ont avec la fatigue du corps, le souci de l'esprit que les ouvriers n'ont que par intervalles. Ils vivent dans un monde de lutte où la solidarité est inconnue. Jusqu'ici, dans aucun pays, les patrons n'ont pu se concerter pour se mettre à l'abri, au moins dans une large mesure, contre les faillites qui peuvent détruire en un jour la fortune et le crédit d'un industriel.

Entre tous les producteurs, c'est la lutte sans merci ; pour se disputer la clientèle, ils abaissent jusqu'à la dernière limite, dans les années de crise, le prix de vente des marchandises, ils descendent même au-dessous des prix de revient.

Ils sont obligés d'accepter des délais de paiement qui sont pour leurs acheteurs une marge ouverte à la faillite et, s'il survient le moindre revers, le banquier aux aguets veut être payé dans les vingt-quatre heures.

Non, en vérité, le patronat, tel que la société actuelle le fait, n'est pas une condition enviable. Et ce n'est pas avec les sentiments de colère et de convoitise que les hommes devraient se regarder les uns les autres, mais avec une sorte de pitié réciproque qui serait peut-être le prélude de la justice".

De nos jours, la situation des entrepreneurs indépendants est plus aventureuse qu'en 1890. Depuis des dizaines d'années les charges des entreprises ont augmenté dans des proportions actuellement incompatibles avec la concurrence internationale qui se développe dans une vaste zone de libre échange englobant les pays asiatiques, redoutables en matière de production, de commerce et de roublardise... Cette zone ne ressemble d'ailleurs plus à la communauté économique des six pays européens créée par le traité de Rome signé le 25 mars 1957.

Cependant, l'industrie Française ne doit pas capituler sous le poids des traquenards du commerce international et, aussi, à cause de certaines incohérences dans notre système fiscal.

Afin d'éviter l'amointrissement du tissu industriel de notre pays et pour favoriser le renouvellement du matériel ainsi que la réalisation de grands travaux permettant d'assurer l'avenir, il faut modifier le calcul de la taxe professionnelle (l'ancienne patente) basé depuis plus de 12 ans sur les investissements et le montant des salaires comptabilisés annuellement dans une entreprise. Ensuite, pour remédier à la cherté excessive du loyer de l'argent qui grève les budgets publics et privés, le ministère des finances devrait à mon avis, inciter les banques à accorder des prêts sélectifs à taux bonifiés pour des objectifs limités aux investissements durables, dès que la situation monétaire le permettra.

Hélas, la date du 15 août n'a pas failli cette année à la tradition des évènements monétaires.

La Bundesbank (la banque centrale d'Allemagne) a relevé son taux d'es-compte d'un point au moment où notre ministre des finances envisageait une baisse des taux français, jugée par des observateurs avisés, nécessaire pour relancer l'activité économique et enrayer la progression du chômage.

Dans la foulée de la Bundesbank, l'Autriche, la Suisse, les Pays-Bas, la Belgique et le Danemark viennent également de remonter leur loyer de l'argent.

Par contre, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie et la France essaient de ne pas suivre, tout en voulant préserver la parité de leur monnaie.

Ainsi, le 15 août 1991 vient de révéler un clivage en Europe entre les pays vivant au rythme de l'Allemagne, qui acceptent de s'aligner sur les décisions de la Bundesbank, et les autres pays (dont la France) qui désirent se réserver à juste raison une marge de manoeuvre indispensable pour éviter la sclérose de leur économie et ses conséquences néfastes.

En dernière minute nous apprenons qu'un coup d'Etat s'est produit le matin du 19 Août en URSS, entraînant la destitution de Monsieur GORBATCHEV.

Cet évènement ne pouvait arriver à un plus mauvais moment pour l'économie mondiale, en raison de la fragilité psychologique dans laquelle se trouve les nations développées.

La nouvelle a provoqué aussitôt une forte remontée des cours des matières premières stratégiques, notamment le pétrole, le nickel, l'aluminium etc... par contre, les bourses européennes ont baissé et le dollar a fortement augmenté. Les gros capitaux internationaux se replient sur les places de Londres et de Wall-Street au détriment de la bourse de Francfort, mais aussi celle de Paris.

L'Europe continentale se trouve particulièrement exposée et son économie va souffrir plus longtemps du manque de capitaux.

Décidément, nous vivons un mois d'août chaud ...

LE MAIRE.

BERGE DE L'ISLE LE LONG DU CIMETIERE

Depuis plusieurs années des éboulements de terrain se produisent sur la berge de l'Isle du côté du bourg de Porchères et le long du cimetière.

Le Conseil Municipal précédent s'est préoccupé de ce problème il y a environ 5 ans.

Conscient du coût élevé des travaux à réaliser, il a demandé au Service Maritime de Libourne et à un entrepreneur de faire un projet et d'établir un devis dont le montant ne devait pas dépasser 600 000 francs hors T.V.A. (c'est le plafond du montant des projets pouvant bénéficier d'une dotation de l'Etat dans le cas de la D.G.E.), afin de permettre au Maire de solliciter diverses subventions de l'Etat.

Nous avons pu obtenir trois subventions provenant de l'Etat, grâce à la bienveillante attention de plusieurs personnalités.

Il restait à solliciter une subvention du Conseil Général. Le nouveau Conseil Municipal a déposé un dossier complet constitué par la D.D.A.

Auparavant, une étude sur la nature du sol a été faite par le C.E.B.T.P. qui a permis de choisir les moyens techniques appropriés au site et d'évaluer le coût approximatif des travaux à réaliser.

Après avoir examiné le dossier, le Conseil Général a accordé une subvention de 480 000 francs.

Nous tenons à remercier particulièrement Monsieur Bernard MADRELLE, député, et Monsieur J.E. JAMBON, Conseiller Général, qui ont plaidé en faveur de l'attribution rapide de cette subvention.

Peu de temps après la notification officielle de la subvention, nous avons demandé à la D.D.A. d'organiser une adjudication dans le plus court délai possible, afin de prévoir la réalisation des travaux pendant la période la plus sèche de l'année, c'est-à-dire vers la fin du mois d'août.

L'appel d'offres a débuté le 5 juin 1991.

A l'issue du dépouillement des plis le 27 juin, il est apparu que la Société TEMSOL de Mérignac faisait le meilleur prix pour un projet complet prévoyant des tubes enfoncés dans le sol et reliés par des liernes, plus la fourniture et la pose d'enrochement sur le bord de la rivière pour éviter l'affouillement. Enfin, pour tenir le talus au-dessus des pieux, l'entreprise a prévu de projeter du béton sur un grillage spécial, l'ensemble étant fixé par des tiges en fer enfoncées de 7 mètres dans le talus.

PROGRAMME DES TRAVAUX DE VOIRIE

La D D E a programmé des travaux d'élargissement et de réfection de la chaussée sur la route départementale 123 E4 depuis le carrefour de Brisson jusqu'à la jonction de la D 10 au Chalbat. (traversée du bourg.)

Ces travaux seront exécutés en trois tranches.

La première : prévue en 1991, concerne la partie de cette route entre le carrefour de Brisson et l'entrée du bourg.

la deuxième : prévue en 1992, concerne la partie allant du carrefour devant la cantine scolaire jusqu'à la route menant au cimetière.

la troisième : sur le tronçon restant se réalisera en 1993.

Conformément à une règle établie depuis longtemps lorsque le Département entreprend à ses frais des travaux de ce genre sur une route départementale traversant le bourg d'une commune, il propose à la municipalité de subventionner la création de bordures et caniveaux où il n'y en a pas. Le Conseil Municipal a décidé de profiter de l'offre. Bordures et caniveaux seront installés lors des travaux prévus en 1992. (dans le cadre de la deuxième tranche.)

VOIRIE COMMUNALE

Travaux d'assainissement, fossés, et arasement des banquettes sur VC 6 et VC 7 entre le carrefour de la Croix-Rouge et le Débat.

Sur le VC 7, derrière Guérin, assainissement et busage, au niveau de l'entrée du chemin rural dit: de la font de la Tride.

Sur le VC 112, dans le village de Courbarieu, assainissement et fossés.

FETE LOCALE

VENDREDI 23 AOUT

21 Heures:

BAL DISCO ANIM 33

GRATUIT

SAMEDI 24 AOUT

15 Heures:

CONCOURS DE PETANQUE

Engagements: 40 F par doublette.

Remise des engagements plus Coupes.

20 Heures:

REPAS CHAMPETRE Prix 80^F

Inscriptions: Avenir de la Double et commerçants du bourg.

22 Heures:

BAL DISCO ANIM 33

GRATUIT

DIMANCHE 25 AOUT

9 Heures:

CONCOURS DE BELOTE

Remise des engagements plus Coupes.

10 Heures:

JEUX POUR ENFANTS

De 10 Heures à 19 Heures:

GRAND CONCOURS HIPPIQUE

organisé par les écuries d'Eygurandes.

Inscriptions sur place.

12 Heures:

PLATEAUX-REPAS

22 Heures:

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

animée par le Réveil d'Abzac et ses Majorettes.

22 Heures 30:

BRILLANT FEU D'ARTIFICE

offert par la Municipalité.

Suivi d'un BAL POUR TOUS.

*PENDANT LES TROIS JOURS: Attractions foraines,
Autos scotters, Manège enfantin, Boulette ...*

OPAH CEREL ARIM

OPERATION POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT

COUTRAS, NORD LUSSACAIS

Cette opération ,commencée le 15 Décembre 1987, s'est achevée le 15 Décembre 1990

BILAN GLOBAL DE L'OPAH

	Nbre de logements envisagés suite à l'étude OPAH	Nbre de logements en attente de financement	Nbre de logements terminés ou en cours
<u>CANTON DE COUTRAS</u>			
ABZAC	20	2	30
CAMPS	2		1
CHAMADELLE	3	1	8
COUTRAS	50		67
LE FIEU	10	1	1
<u>PORCHERES</u>	<u>15</u>	<u>1</u>	<u>33</u>
ST ANTOINE SUR L'ISLE	10		6
ST CHRISTOPHE DE DOUBLE	10		15
ST MEDARD DE GUIZIERES	12	2	35
ST SEURIN SUR L'ISLE	14	1	18

LE BILAN POUR LA COMMUNE DE PORCHERES EN EST LE SUIVANT:

33 Logements ont bénéficié d'une aide à l'amélioration de l'habitat.
le total des subventions attribuées s'élève à : 232.881 Francs.

La réfection de l'intérieur de l'ancien immeuble de la famille LAURENT
a été subventionné dans le cadre du PALULOS.

M. RULLIER
Maire-Adjoint

VIE ASSOCIATIVE

A.C.C.A

Lors de l'Assemblée générale de Juin 91,
Monsieur Francis BERGERE émet le souhait
pour raisons personnelles, de céder sa
place de Président.
Monsieur Marcel AICOBERRY est élu à l'
unanimité à ce poste.
Monsieur BERGERE reste cependant membre
actif;
Après cette élection, le bureau est
constitué :

Président d'honneur : Mr BARRAU Pierre
Président d'honneur : Mr EYRAUD Fernand

Président : AICOBERRY Marcel
Vice-Président: PIRON Yves
Trésorier : MALAISE Bernard
Trésorier adjoint : BEZIER Jean-Jacques
Secrétaire : TEYSSIER Didier
Secrétaire adjoint: ARNAUDET Guy
Membres actifs : BERGERE F. FROUIN R.
SAUTEREAU E. BESSOU A. BLANCHET R.

La saison 91/92 s'annonce bonne grâce
aux efforts financiers réalisés pour
divers lachers de gibier de repeuplement
(lièvres, lapins) en début d'année,
complétés par des compagnies de faisans
et perdreaux (pouillards) courant Août.

TOURNOI AU RACING CLUB DE FRANCE

Pour leur premier grand tournoi les jeunes poussins de l'Avenir de la Double, ont démontré qu'un petit club de campagne pouvait tenir la dragée haute aux écoles de hockey des grands clubs parisiens et français.

Ce sont plus de 58 équipes représentant une vingtaine de clubs, totalisant 500 enfants de 6 à 12 ans, qui viennent de participer à ce tournoi, doté du Challenge VIALA à Versailles.

L'Avenir avait engagé une équipe mixte en catégorie Poussins et une équipe en catégorie Plume.

Les Poussins, malgré leur 3^e place en poule D, la meilleure des six poules, étaient qualifiés pour participer aux finales du groupe 2, et ils échouaient de peu en finale face à l'équipe du CA Montrouge.

Les Plumes réussissaient un meilleur parcours et ils parvenaient à se hisser dans le tableau final du groupe 1 grâce à leur place de meilleur second. Ils échouaient contre le futur finaliste en 1/4 de finale: le R C de FRANCE.

Ce fut un week-end éprouvant pour tous mais sportivement satisfaisant puisque Peggy BERGERE était sacrée " Meilleure joueuse du tournoi ". Elle a reçu une médaille des mains de Madame LANGLE responsable du tournoi.



Debout, de gauche à droite : Floriane SABALZA, Christophe CAMEL, Audrey BITARD, Alex GAUTRIAS, Lionel BERGERE, Magalie BESSON, Christophe DUBOURDY, Audrey CHAMINADE, Magalie ANTONNIEL, Michael LASNIER, Fabien ARNAUDET, Christophe ROQUEFLOT, Julien RULLIER, Nicolas DOUCET-BARRAUD, Cyril GUILLARD, Olivier DUPUIS, Bernard DUPIN.

A genoux : Emilie SABALZA, Mathieu BESSON, Peggy BERGERE, Alexandre RENARD, Jérôme DIEZ, Benoit BITARD, Christophe GUILLARD.

Quant à " l'Equipe Première" elle termine la saison avec brio !!
Classée 1^{ère} ex aequo de sa poule, elle termine 3^{ème} ex aequo au classement final.

Un peu d'encouragement à ces équipes leur ferait grand bien ...

Une proposition : retrouvons nous nombreux sur la touche lors des matches à LA GRAVE.

29/09/91 - 14H30-AVENIR /C A S G	15/12/91 - 14H30-AVENIR / S A V PRIMEROSE
20/10/91 ° ° /ST GERMAIN	21/03/92 ° ° /RABELAIS S/M.
10/11/91 ° ° /MONTROUGE	05/04/92 ° ° /TOURS
24/11/91 ° ° /C F PARIS	03/05/92 ° ° /STADE FRANCAIS
01/12/91 ° ° /RCF PARIS	

CLUB DE L'AMITIE
PORCHERES - SAINT ANTOINE

Calendrier des sorties et manifestations
depuis le 1^{er} Janvier 1991:

- 10/01/91 : couronnes des rois offertes
aux adhérents.
14/01/91 : Les enfants des écoles et les
enseignants ont été conviés à
déguster les traditionnelles
" couronnes des rois "
19/02/91 : sortie au Chateau Gibeau
restaurant et visite commentée
de la distillerie
14/03/91 : concours de belote
Porchères.
25/04/91 : repas au club à Porchères
28/05/91 : repas du club à Cercoux
du 14 au 18/06 : voyage au Pays Basque -

- il est prévu :
16/07/91 : pique-nique au "Moulin de
Charlot "
21/07/91 : loto à St Antoine S/Isle
22/08/91 : repas au club à Porchères
10/09/01 : croisière sur le Val de Sèvres
29/09/91 : kermesse annuelle à Porchères

Le 13 Mai nous avons eu à déplorer le
décès de Mme JACQUEMIN , épouse de notre
Président.

Nous remercions toutes les personnes
de Porchères, ST Antoine et environs qui
ont témoigné tant de sympathie en cette
douloureuse circonstance.

AMICALE DE PORCHERES

Sous la présidence de Mr EYRAUD Georges
cette association créée en 1978, continue,
grâce au dévouement de 28 personnes, d'
organiser pour vous différentes manifes-
tations.

Cette année, 120 personnes ont participé
au repas de la ST Sylvestre, 92 à la soirée
"entrecôte" du 14 Juillet et 45 à la
sortie dans les Pyrénées du 4 Août.

A l'occasion de la fête locale, nous offrons
notre participation en organisant un
concours de pétanque le samedi après-midi.
Un voyage est en préparation pour le mois
de Septembre .

FUTURS ACCEDANTS

Savez-vous que la Caisse d'Allocations
Familiales offre un Service de réflex-
ion pour tous les allocataires qui
souhaitent s'informer sur une accession
à la propriété, ses possibilités de réa-
lisation ... ses risques ... ses limites

- Droits et plan de financement,
- incidences familiales et sociales ,
- budget quotidien ,
- droits aux aides au logement.

Tous les Vendredi de : 8H30 à 12 Heures
(sauf au mois d'Août)
à : LA CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES

Rue du Docteur Gabriel Péry
33078 BORDEAUX LAC

ET L' A C A P ?

Merci! elle se porte bien.

Les 13 et 14 Avril derniers elle a organisé pour la 2ème fois une exposition dont le thème était:

" Le Blé, des semailles à la fabrication du pain ".

Le montage vidéo réalisé grâce aux talents conjugués de Mrs BOUE et BOUTTEVILLE a permis de suivre le cheminement de cette fabrication. En complément une présentation de panneaux offrait un choix de textes de qualité sur le sujet.

Les oeuvres des artisans locaux intéressèrent vivement les visiteurs de même que les abeilles dont on suivait l'activité au sein de ruches vitrées.

Mais la grande attraction fut pour les petits le circuit ferroviaire miniature et bien des adultes se sont alors retrouvés une âme d'enfant.

Quatre boulangers avaient proposé leurs produits. Chacun a pu déguster à loisir pain à l'ail, aux noix, aux olives, au chorizo...

Décernons une mention particulière aux élèves du CE 1 de PORCHERES et à leur maître qui avaient pétri et fabriqué le pain qu'ils ont exposé.

Un public nombreux s'est rendu à cette exposition fort appréciée puisque plusieurs visiteurs nous ont demandé de renouveler l'an prochain ce genre de manifestation.

Quel plus beau gage de réussite pouvait-il être souhaité ?

Quant à la chorale, branche importante de l'Association ... on se l'arrache, de VILLEFRANCHE à GOURS, de ST ANTOINE à ST CHRISTOPHE, de COUTRAS à PAUILLAC de STE TERRE aux EGLISOTTES, de ST MEDARD (pour la Ste Cécile) à PORCHERES où pour la 3ème année consécutive elle a offert dans l'Eglise, le 28 Juin, un concert gratuit.

N'oublions pas, pour conclure que le PARM de la Vallée de l'Isle a demandé à l'ACAP de servir de guide accompagnateur dans les excursions qu'il organise dans la Vallée de l'Isle et dont le Moulin du Barrage constitue la visite terminale.



E C O L E

EFFECTIF POUR LA RENTREE 91-92

On constate une diminution sensible des effectifs globaux sur les deux écoles (112 élèves cette année, 104 élèves à la rentrée prochaine.)

Cela s'explique par un nombre de départs d'enfants vers le CES qui n'est pas compensé par l'arrivée des enfants de 3 ans en maternelle. De plus une dizaine d'enfants sont scolarisés sur des communes voisines.

Cette baisse d'effectifs pourrait devenir préoccupante si elle se poursuivait dans les années qui viennent. Il ne faudrait pas qu'elle entraîne une suppression de classe qui serait préjudiciable à la qualité de l'enseignement du regroupement pédagogique.

L'ANNEE SCOLAIRE VUE PAR LES ENFANTS DU CE 1.

En Septembre ,

Mon papa et maman m'ont amené à l'école de Porchères : c'était la rentrée.
En novembre, j'ai vu des animaux au musée de Bordeaux : des mammouths et des éléphants . Pour Noël je suis allé à Saint-Antoine: le père Noël nous a donné des beaux cadeaux. En février, dans la cour on a fait un gros bonhomme de neige. On a vu des tableaux à Saint - Seurin. J'ai appris à faire du pain à l'école avec mes copines et mes copains : on l'a exposé à la salle des fêtes.
Juste avant les vacances nous sommes allés en voyage de fin d'année.

MAISON D'ACCUEIL

Pendant les vacances scolaires de printemps, dans le cadre du PARM et de L'AFMA, de nombreux jeunes de PORCHERES ont participé à la rénovation de la "Maison d'accueil de ST CHRISTOPHE DE DOUBLE"
Nos félicitations pour cette initiative intercommunale.

MODIFICATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

Au mois de Juin, une enquête a été lancée auprès des familles pour le report éventuel de la classe du samedi matin au mercredi matin. 87% des familles sont favorables à ce report.

Une demande a donc été faite dans le cadre du projet d'Ecole auprès des autorités académiques et la réponse est parvenue le 3 Juillet 1991:

"Après instruction de ce dossier, il apparaît qu'un consensus a pu être réalisé entre les différents partenaires concernés ..."

En conséquence l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services Départementaux de l'Education, donne son accord pour ce report à compter de la rentrée scolaire 1991, et ce pour une durée de 3 ans.

CRECHE HALTE-GARDERIE

Dans le cadre du PARM de la Vallée de l'Isle et avec l'aide de la M S A, une crèche halte-garderie ouvrira à SAINT-MEDARD à partir du 02 Septembre pour les enfants des communes du secteur.

- La formule "crèche" accueillera les enfants jusqu'à 3-4 ans toute la journée.

- La formule "halte-garderie" permettra aux parents de laisser leurs enfants pour quelques heures .

Renseignements: Mme CHAVEROUX (57696718)

CENTRE DE LOISIRS DE GOURS

Pour la deuxième année consécutive le Centre de Loisirs fonctionne à GOURS sous le titre de : "Association Centre de Loisirs Intercommunal de la Vallée de l'Isle (ACLIVI)."

Il propose aux enfants de 3 à 13 ans des activités variées par ateliers et par tranche d'âge.

Au mois de Juillet , ce Centre comptait en moyenne 47 enfants par jour dont 8 de PORCHERES. (ramassage affectué par bus).

Nous espérons que les stages d'initiation prévus à l'extérieur pendant le mois d'Août rencontreront le même succès.

BONNE FETE , MAMAN !

Le dimanche 26 Mai, " Fête des Mères" neuf mamans étaient à l'honneur. Elles recevaient la Médaille de la Famille Française .

Après la célébration de la messe, tout le monde était convié au foyer pour la remise des médailles ,suivie du verre de l'amitié.

Monsieur BARRAU, Maire, a mis en valeur toutes les qualités : Amour, vaillance, courage, discrétion, dévouement et dignité qui honorent ces Mamans.

Monsieur le Maire, entouré et aidé de Messieurs Bernard MADRELLE, Député, Elie JAMBON Conseiller Général, Jean Louis BIAIS, Suppléant du Député, ont remis la médaille et le diplôme à chacune .

Monsieur JAMBON remerciait Monsieur le Maire d'avoir organisé cette sympathique cérémonie en l'honneur de ces mamans;

Monsieur MADRELLE ne cachait pas son émotion en affirmant que ces moments étaient pour lui "un plaisir authentique "

Un groupe de la Chorale de PORCHERES animait cette fête par des chants repris en chœur par tous.



MEDAILLE D'OR

Madame HUREY Raymonde 8 enfants .

MEDAILLES DE BRONZE

Madame BOUCHON Geneviève 5 enfants ,
Madame COCQUART Jeanine 5 enfants ,
Madame BARRIERE Louise 4 enfants ,
Madame COLLOT Gabrielle 4 enfants ,

Madame COR Hélène 4 enfants,
Madame GROSOS Renée 4 enfants,
Madame MEYNARD Margueritte 4 enfants,
Madame VAISSEAU Jeanine 4 enfants,

Monsieur DUFRESNE A L'HONNEUR

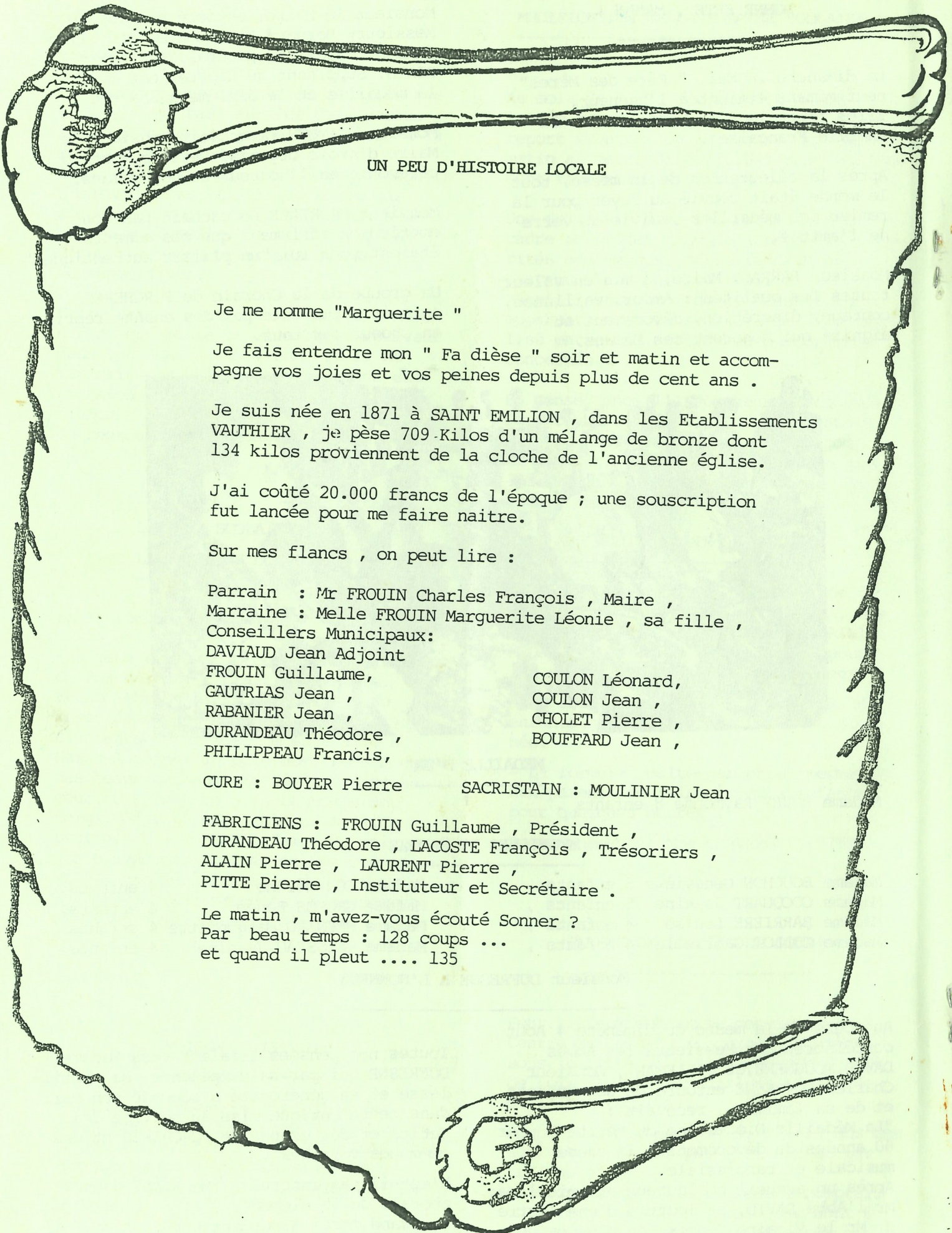
Au cours de la messe du dimanche 4 Août concélébrée par Messieurs les Abbés DAVID, MOUGNERE, et DILLEMANN , Monsieur Charles DUFRESNE entouré de ses enfants et de sa famille , recevait :
"La Médaille Diocésaine du Mérite " pour 60 années de dévouement à la cause musicale et paroissiale.

Après un accueil chaleureux et amical par Mr l'Abbé DAVID, et lecture d'une lettre de Mr le Vicaire Général du Diocèse de BORDEAUX , par Mr l'Abbé DILLEMANN , lettre très émouvante qui honorait notre talentueux organiste, Mr l'Abbé Mougner avait le plaisir de remettre cette distinction à Mr DUFRESNE.

Toutes nos pensées allaient vers Madame DUFRESNE qui par sa compétence, sa gentillesse et sa générosité a secondé son mari dans cette musique mise au service des petits et des grands de PORCHERES et des communes voisines .

N'est-il pas encore le "Maestro" d'une chorale de 50 éléments ?
Un grand merci à cet artiste .

Un Vin d'honneur offert par Monsieur le Maire et le Conseil Municipal terminait cette manifestation.



UN PEU D'HISTOIRE LOCALE

Je me nomme "Marguerite "

Je fais entendre mon " Fa dièse " soir et matin et accompagne vos joies et vos peines depuis plus de cent ans .

Je suis née en 1871 à SAINT EMILION , dans les Etablissements VAUTHIER , je pèse 709 Kilos d'un mélange de bronze dont 134 kilos proviennent de la cloche de l'ancienne église.

J'ai coûté 20.000 francs de l'époque ; une souscription fut lancée pour me faire naître.

Sur mes flancs , on peut lire :

Parrain : Mr FROUIN Charles François , Maire ,
Marraine : Melle FROUIN Marguerite Léonie , sa fille ,
Conseillers Municipaux:

DAVIAUD Jean Adjoint

FROUIN Guillaume,

GAUTRIAS Jean ,

RABANIER Jean ,

DURANDEAU Théodore ,

PHILIPPEAU Francis,

COULON Léonard,

COULON Jean ,

CHOLET Pierre ,

BOUFFARD Jean ,

CURE : BOUYER Pierre

SACRISTAIN : MOULINIER Jean

FABRICIENS : FROUIN Guillaume , Président ,
DURANDEAU Théodore , LACOSTE François , Trésoriers ,
ALAIN Pierre , LAURENT Pierre ,
PITTE Pierre , Instituteur et Secrétaire .

Le matin , m'avez-vous écouté Sonner ?

Par beau temps : 128 coups ...

et quand il pleut 135